

F1---

EN HAUSSE

La sérénité
d'André Viola

André Viola serait-il doué de dons divinatoires ? On peut se le demander puisque le président du conseil général, évoquant la provision de risque de 2,3 M€ liée au contentieux opposant la municipalité de Fleury-d'Aude au Département, a annoncé aux élus que la décision de justice allait tomber « dans les jours qui viennent » sur le dossier de la fameuse "bulle de Fleury". Et d'afficher sa sérénité.

De quoi mener quelques élus d'opposition à lui demander si, « comme François Hollande, il connaissait les décisions de justice à l'avance ». « C'est ce qu'on appelle la séparation des pouvoirs », a choisi de s'amuser André Viola, rappelant que le commissaire du gouvernement avait donné en grande partie raison aux observations du Département.

LA PHRASE

« Nous ne voulons pas devenir le bronze-cul de l'Europe »

Jean Vialade lors d'une de ses prises de parole, au cours d'une manifestation viticole dans les années 60-70, alors qu'il était question des premiers arrachages de vignes en Languedoc. Décédé mardi, Jean Vialade sera incinéré, ce matin à 11 h au crématorium de Trèbes. Hier, ses amis de Pais Nostre ont salué sa mémoire dans un communiqué et annoncent un « vibrant hommage », le vendredi 12 avril dès 19 h au foyer de Lagrasse, en présence, notamment, de Claude Marty et de Mans de Breish.

LA COLÈRE

L'affront fait aux
langues régionales

« Je vais tout faire pour qu'ils soient intégrés ». Le 22 février dernier, lors de son passage à Narbonne, et alors qu'une délégation de Pais Nostre était reçue par l'un de ses conseillers, Vincent Peillon avait promis que des amendements concernant les langues régionales seraient intégrés à son projet de loi. « Prétextant que le sujet pourrait être délicat sur le plan constitutionnel, le gouvernement a renoncé à mettre la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires dans la liste des réformes de la constitution », relevait, hier le Parti occitan qui constatait qu'« on a assisté à un détricotage complet des amendements venus de députés de la majorité et de l'opposition concernant les langues régionales à l'école ». Autant dire que les défenseurs des langues régionales sont remontés contre le ministre de l'Éducation nationale. Et le Parti occitan prévient : « Nous lancerons dans les jours qui viennent des initiatives afin que les promesses soient tenues et nous soutiendrons ce que les mouvements culturels jugeront bon de faire en ce domaine ».



de Pais Nostre était reçue par l'un de ses conseillers, Vincent Peillon avait promis que des amendements concernant les langues régionales seraient intégrés à son projet de loi. « Prétextant que le sujet pourrait être délicat sur le plan constitutionnel, le gouvernement a renoncé à mettre la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires dans la liste des réformes de la constitution », relevait, hier le Parti occitan qui constatait qu'« on a assisté à un détricotage complet des amendements venus de députés de la majorité et de l'opposition concernant les langues régionales à l'école ». Autant dire que les défenseurs des langues régionales sont remontés contre le ministre de l'Éducation nationale. Et le Parti occitan prévient : « Nous lancerons dans les jours qui viennent des initiatives afin que les promesses soient tenues et nous soutiendrons ce que les mouvements culturels jugeront bon de faire en ce domaine ».

LE CHIFFRE

43,9

C'est, en pourcentage, la hausse des dépenses prévues dans le budget primitif du conseil général de l'Aude pour l'effort consacré à l'éducation. Une impressionnante progression (5,957 M€ de dépenses réelles prévues contre 3,889 inscrits au budget 2012) qui s'explique notamment par la reconstruction du collège des Fontanilles à Castelnaudary et la construction de la halle aux sports à Carcassonne, sur les terrains Delteil.

MÉTÉO



AIR



● CET INDICE de la qualité de l'air (de 1 bon à 10 mauvais) est fourni par Air-LR. Plus sur www.air-lr.org.

VENT



● AUJOURD'HUI Orienté sud sud-est (5 km/h) le matin, Éole vire ensuite à l'est sud-est (15 km/h) puis se fixe au nord nord-ouest (5 km/h). ● DEMAIN Régime d'est le matin, puis d'est nord-est. Le vent souffle à 20 km/h.



● JARDIN Le club local des Jardiniers de France organise un atelier pratique de jardinage, ce vendredi 22 mars, à 17 h, chez un adhérent. Jean Rivière y abordera le thème des rosiers, taille et soins. Contact : 04 68 41 10 21.

Les Contribuables associés
donnent, eux, 19/20 à Bascou...

Débat Ironie du sort: la gestion du maire de Narbonne est mise à l'honneur au moment où l'émission *Capital* de M6 l'épingle.

On peut être fustigé d'un côté et félicité de l'autre. Jacques Bascou vient d'en faire l'expérience. Sa gestion des deniers publics, épinglée dimanche par l'émission *Capital*, se voit décerner dans le même temps un 19/20 par les Contribuables associés...

Voilà pour le maire de Narbonne un renfort aussi involontaire qu'inattendu. Cette association nationale, officiellement apolitique, n'est pas vraiment classée à gauche. Marquée par une forte coloration libérale, elle se bat depuis 20 ans pour la défense du contribuable et la suppression de l'impôt de solidarité sur la fortune.

Mais c'est bien son classement des maires français qui la place, depuis quelques temps, sous le feu des projecteurs.

1 590 € de dépenses par habitant

Au petit jeu des communes audoises les plus économes, Narbonne apparaît bien classée dans sa catégorie de taille avec 1 590 € dépensés par habitant (moyenne de sa strate: 2 032 €) et 1 113 € consacrés au fonctionnement de la collectivité (moyenne de strate: 1 426 €). Quant aux fameuses dépenses de personnel pointées par M6, elles sont, toujours selon les chiffres avancés par les Contribuables associés, de 510 € par ha-



■ Jacques Bascou classé "maire économe".

bitant (moyenne de strate: 760 €), même si l'association relève, effectivement, la tendance à la hausse depuis 2008.

Narbonne reste également bien placée, selon l'association, en terme de fiscalité locale (481 € de prélèvement par habitant contre 590 € de moyenne de la strate). Les Contribuables relèvent, là aussi, une hausse des impôts depuis 2008. Toutefois, si l'Agglo prélève désormais sa "dîme", la Ville n'a, elle, pas augmenté

ses taux d'imposition depuis les dernières élections municipales.

Les Contribuables associés saluent, par contre, une tendance à la baisse, celle de la dette (945 € par habitant, contre 1 402 € pour la moyenne de la strate). La santé financière de la commune se voit globalement attribuer un 11/20.

Les communes audoises les plus économes, les plus dépensières

Narbonne monte en tout cas sur le podium des communes les plus économes du département (19/20), avec Coursan (20/20) et Limoux (15/20); Carcassonne décrochant également un 15/20.

Les Contribuables associés décernent par contre un bonnet d'âne aux trois villes qu'elle juge les plus dépensières de l'Aude: Port-la-Nouvelle, Gruissan et Leucate écopent toutes d'un zéro pointé. Trois stations du littoral qui seront sans doute tentées, comme le fit Jacques Bascou avec *Capital*, de dénoncer un verdict un poil caricatural.

M.C.

► **Classement établi** selon le critère des dépenses totales de la commune par habitant à partir des données du ministère des Finances, sur la dernière année budgétaire connue.

► **Pour connaître** la note attribuée par l'association à votre maire, rendez-vous sur internet à www.contribuables.org

Le maire de Narbonne attaque *Capital* en justice

L'information a été officialisée, hier, par un communiqué de l'hôtel de ville: « À la suite de la diffusion, dimanche 17 mars, d'une émission intitulée "Impôts: gaspille-t-on votre argent?", Jacques Bascou, maire de Narbonne et président du Grand Narbonne, a décidé d'engager des poursuites contre *Capital-M6* ». Le pouvoir local n'a pas digéré le sujet pointant l'explosion du personnel de la mairie et de l'agglo. Pour Jacques Bascou, « ce programme, fondé sur des chiffres faux ou biaisés, a porté atteinte à l'image et à la réputation de Narbonne et a sali l'ensemble des agents assurant les missions de service à la population ». Découvrant, samedi, le contenu détaillé du reportage dans *Midi Libre*, la municipalité avait adressé un message préventif à M6, pour remettre en cause les informations de *Capital*, à la veille de la diffusion. Sans succès. Lundi, Jacques Bascou avait donc pris la parole pour rétablir ce qu'il estime



■ Un huissier a été envoyé mardi à Andujar.

être « la vérité des chiffres » de façon détaillée. Le cabinet du maire avait fini par reconnaître le lendemain, non sans honnêteté, quelques petites erreurs à la marge dans les effectifs avancés par le dossier de presse municipal, tout en restant ferme sur le chiffre global et sur le fond: selon Jacques Bascou et ses conseillers, les éléments donnés par *Capital* sont très loin de la réalité. Thomas Sotto n'est pas du même avis. Informé de l'action en justice, le présentateur de l'émission persiste et

signe. « Comme pour chaque enquête de *Capital*, les chiffres avancés ont été rigoureusement vérifiés », rétorque celui qui est aussi co-rédacteur en chef du magazine.

Au-delà des chiffres, certaines images ont aussi agacé le maire. L'hôtel de ville avait joué la transparence. Or, l'autorisation de diffuser les images filmées au sein de la collectivité a surtout permis à 4 millions de téléspectateurs de voir Jean-François Andujar désœuvré, derrière son bureau du Parc des Sports, sans ordinateur ni téléphone...

La réplique n'a pas tardé. Mardi, le syndicaliste a vu débarquer un huissier de justice, mandaté par la mairie pour montrer qu'il possède au moins une installation informatique sur son autre lieu de travail, au CCAS. Loin de se démonter, Jean-François Andujar en aurait profité pour demander à l'huissier de photographier ses étagères vides.

M.C.

L'IMAGE Les pompiers quittent la place des Cévennes



C'est fait. Les sapeurs-pompiers narbonnais ont quitté, hier soir, la caserne de la place des Cévennes pour s'installer dans le nouveau centre de

secours ultramoderne, situé zone de la Coupe, à l'extrémité de la rue des Fours-à-Chaux. Le déménagement a été symboliquement marqué par un

tour de ville des véhicules, sirène hurlante, en présence des responsables du SDIS: Jacques Hortal et le colonel Benedittini.

R.Fe.